



Mairie de Cahus  
71 route de la Serpentine  
Le Bourg  
46130 CAHUS

05 65 33 88 28  
mairie.cahus@wanadoo.fr



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 9 Mars 2026

*Étaient présents* : Catherine Albert, Jean-Claude Kelsch, Geoffroy Latapie, Claude Lavergne, Maryline Linard, Nicolas Papon, Aurore Perony, Alexis Poeydemenge.

Début de la séance : 19h00

*Maryline Linard est désignée secrétaire de séance.*

◆ **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 14 Janvier 2024 :**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés (9 voix)

◆ **Délibération concernant l'approbation du Compte Financier Unique 2025 "Commune":**

Madame le Maire présente le CFU suivant en le détaillant au niveau des têtes de chapitre :

	Fonctionnement		Investissement	
Report 2024 Excédent (+) ou Déficit (-)	150 839,72		<b>-8 818,00</b>	
Opérations 2025	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	256 505,56	273 141,70	11 007,57	20 765,64
Balance opérations 2025	16 636,14		9 758,07	
Résultat de clôture 2025 Excédent (+) ou Déficit (-)	167 475,86		940,07	
Résultat global de clôture 2025	168 415,93			
<b>Solde réellement disponible à la fin de l'année 2025</b>	<b>168 415,93</b>			

Conformément à la loi, Madame le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.  
Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 8 voix

♦ **Délibération concernant l'affectation des résultats de l'exercice 2025 "Commune" :**

Le Compte Financier Unique fait apparaître des résultats de fonctionnement et d'investissement excédentaires.

Madame le Maire propose que les excédents de fonctionnement 2025 (167 475,86 €) et d'investissement (940,07 €) soient affectés au budget primitif 2026 de la manière suivante :

- 167 475,86 € affectés aux recettes de fonctionnement 2026.
- 940,07 € affectés aux recettes d'investissement 2026.

Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 9 voix (unanimité des présents ou représentés)

♦ **Délibération concernant l'approbation du Compte Financier Unique 2025 "Eau" :**

Madame le Maire présente le CFU suivant :

	Fonctionnement		Investissement	
Report 2024 Excédent (+) ou Déficit (-)	11 853,28		9 487,71	
Opérations 2025	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	45 372,22	51 465,83	10 124,89	12 294,89
Balance opérations 2025	6 093,61		2 170,00	
Résultat de clôture 2025 Excédent (+) ou Déficit (-)	17 946,89		11 657,71	
Résultat global de clôture 2025	29 604,60			
<b>Solde réellement disponible à la fin de l'année 2025</b>	<b>29 604,60</b>			

Conformément à la loi, Madame le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 8 voix

♦ **Délibération concernant l'affectation des résultats de l'exercice 2025 "Eau" :**

Le Compte Financier Unique fait apparaître des résultats de fonctionnement et d'investissement excédentaires.

Madame le Maire propose que les excédents de fonctionnement 2025 (17 946,89 €) et d'investissement (11 657,71 €) soient affectés au budget primitif 2026 de la manière suivante :

- 17 946,89 € affectés aux recettes de fonctionnement 2026.
- 11 657,71 € affectés aux recettes d'investissement 2026.

Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 9 voix (unanimité des présents ou représentés)

◆ **Délibération concernant des travaux de la fenêtre de la Sacristie :**

La fenêtre de la Sacristie doit être remplacée. Nous avons reçu le devis de l'entreprise Gracias-Tocaben. Il s'élève à 1044,00 € TTC (870,00 HT)

Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 9 voix (unanimité des présents ou représentés)

◆ **Délibération concernant la création d'un columbarium et/ou de cavurnes :**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de créer un espace cinéraire avec un columbarium de 3 cases et 3 cavurnes dans le cimetière. Deux devis ont été demandés, à l'entreprise SAS Couderc et à l'entreprise Salauze. Seule l'entreprise Couderc a répondu.

Le montant des travaux s'élève à 5000€ TTC

Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 9 voix (unanimité des présents ou représentés)

◆ **Motion Territoire Énergie LOT :**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la demande de soutien du Territoire Energie du Lot (TE46 Ex FDEL). Il convient de réaffirmer la nécessité de maintenir la compétence d'autorité organisatrice de la distribution d'énergie à TE46.

Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 9 voix (unanimité des présents ou représentés)

◆ **Questions diverses :**

- ✓ Le panneau d'affichage communal du Sireyzol est cassé. Il a été décidé de le changer. Le devis est signé.
- ✓ Suite à la demande de Madame et Monsieur Rossignol, deux raccordements au réseau d'eau potable ont été mis en place pour l'alimentation des deux bâtiments sis sur les parcelles AH55 et AH57.  
Un seul compteur à pour l'instant été posé et doit donc être facturé (800 €uros). La facturation du second raccordement (800 €uros) interviendra dès la pose du second compteur.

Fin de la réunion : 22h30